

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Julie caron

<https://www.cadre21.org/membres/a1290566776f490fca8c4b6b>

Date d'obtention : 2020-10-15 17:49:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

L'amorce: Il s'agit de recueillir les faits, qui, quoi, quand, comment.

La nature: Il s'agit de préciser les fins détails qui apparaissent sur la photo.

L'intention: Il s'agit d'identifier les photos ont été prises dans quel contexte : volontaire ou pas, pour le plaisir ou sous la menace, l'idée vient de qui, dans quel but.

L'étendu: Il s'agit de voir l'ampleur du dégât. Est-ce que la photo circule, à quelle vitesse, qui la fait circuler et de quelle façon. Il est important de s'informer de l'état psychologique de la victime et de lui offrir les services nécessaires.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que malgré le fait que les situations ne se ressemblent pas tous, le guide d'évaluation est important à remplir. Il nous aide à guider notre intervention. J'ai aussi appris que dans le cas où c'est le papa qui vient demander de l'aide, il faut le référer directement à la police. Dans un cas de non collaboration, il faut aussi référer à la police. Je retiens également, qu'il ne faut pas regarder les photos.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Il m'apparaît délicat de confisquer le téléphone du jeune compte tenu que maintenant, il n'y a plus de téléphone à la maison et que souvent c'est le seul moyen que les parents ont pour rejoindre leur enfant, il s'avère que c'est un appareil qui apporte une certaine sécurité au jeune et à son parent. Je crains que l'intervention de la police ne se fasse pas aussi rapidement qu'espéré.